



Le Secrétaire général

Chère et Cher camarade,

En cette fin d'année et pour commencer la nouvelle année, nous allons devoir nous mobiliser.

Comme vous l'avez certainement lu, le gouvernement a décidé unilatéralement de reporter les élections pour les salariés des TPE (très petites entreprises).

Ces élections ont été ouvertes aux organisations syndicales représentatives, mais aussi à un certain nombre de mouvances qui n'ont d'autre objectif que de se faire de la publicité. Nous avons combattu toutes les dérives pour faire respecter les valeurs fondamentales de la République, nos valeurs syndicales.

Maintenant, ces élections pour les salariés des TPE vont avoir lieu du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 (voir les éléments en pièce jointe). Autour de Noël tous les salariés des TPE inscrits recevront par La Poste les éléments pour voter par Internet ou par correspondance.

Nous avons, un devoir de solidarité envers les salariés des TPE. Les informer, les aider si nécessaire à participer à leur élection. Notre objectif est avant tout de gagner un rapport de force en faveur des travailleuses et des travailleurs.

Cette élection est donc un moment important. Même si elle est une élection sur sigle, et pas comme nous le voulions avec un scrutin sur liste, ses enjeux sont cruciaux pour les salariés des petites entreprises. Ces élections vont permettre la mise en place de commissions paritaires régionales, des commissions qui seront le début de la création de leurs instances de représentation. Elles contribueront à désigner les conseillers prud'hommes. Elles participeront à établir notre représentativité, si importante pour pouvoir négocier les conventions collectives, remises en cause par la récente « loi Travail », mais aussi à peser dans toutes négociations.

Ces élections sont notre affaire, elles nous concernent toutes et tous, syndiqués CGT des TPE, des grandes entreprises, de la fonction publique, comme des retraités. Les salariés des TPE sont avec nous tous les jours, à la boulangerie, chez le médecin, à la pharmacie, la petite association, l'assistante maternelle et bien d'autres. Nous les rencontrons aussi dans nos familles.

Alors pendant les fêtes et après les fêtes nous nous mobilisons tous.

Et puisque l'occasion m'en est donnée je vous souhaite, ainsi qu'à toute votre famille, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien fraternellement.

**Philippe MARTINEZ**

**Secrétaire général de la CGT**